
L'importance de la mobilisation et de la lutte sociale pour la défense des droits

La lutte pour les droits au plan international a considérablement progressé au cours des dernières décennies. De nombreux pays reconnaissent déjà un ensemble de droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Des communautés et des peuples, surtout indigènes, qui dépendent de la forêt ont obtenu une meilleure reconnaissance de leurs droits sur les territoires qu'ils occupent traditionnellement. Or, malgré ces progrès, la violation des droits est de plus en plus fréquente, comme le montrent les articles et les témoignages concernant le Nigeria, la Sierra Leone, l'Indonésie et le Chili que nous présentons dans ce bulletin.

Ce qui est remarquable est que, dans ces histoires de communautés qui cherchent à défendre leurs droits, on considère que les entreprises qui accaparent leurs terres ont le droit de le faire, c'est-à-dire qu'on les voit aussi comme détentrices de droits. Et dans cette lutte inégale des pouvoirs, les États ont tendance à privilégier les droits individuels des entreprises et ceux des marchés libres au détriment des droits collectifs des communautés indigènes, paysannes et autres qui subissent les effets des activités des entreprises en question.

Pour avancer dans la défense des droits, il est sans doute indispensable de préserver et de garantir les droits des communautés qui, de plus en plus, deviennent la cible de grandes entreprises désireuses de s'approprier leurs territoires et la nature elle-même [voir notre bulletin de janvier 2014 sur les « services environnementaux »]. En outre, la lutte pour les droits collectifs, comme celle de La Vía Campesina pour le droit à la souveraineté alimentaire et pour les droits des paysans, est très importante, précisément parce que, s'agissant de droits collectifs et non de droits individuels, ils n'entrent pas dans la logique du néolibéralisme. Suivant cette logique, les transnationales croient avoir le droit – individualisé – de s'approprier et de mercantiliser absolument tout : les territoires de peuples et de communautés, l'eau, et même le carbone et la biodiversité des forêts que l'on vend pour assurer à ces entreprises le « droit de polluer ».

Il semble également indispensable de ne pas dissocier la lutte pour les droits de la lutte pour l'organisation et la mobilisation des communautés afin qu'elles puissent défendre ce qu'elles ont de plus sacré : leurs territoires. Ceux-ci sont plus menacés que jamais, vu les prévisions et les plans des transnationales qui s'occupent de l'extraction de minerais et de pétrole, de la construction de barrages hydroélectriques et de la mise en œuvre de projets d'expansion de l'agro-industrie. C'est pourquoi les cas des communautés qui luttent pour leur territoire, la plupart du temps de façon isolée, montrent l'importance de l'organisation et de la mobilisation, de la recherche d'alliances plus larges avec des mouvements sociaux et d'autres segments de la société civile qui ont en commun l'engagement avec la lutte contre l'injustice et pour la transformation sociale. Cela paraît indispensable, non seulement pour faire avancer la lutte pour les droits mais aussi pour s'attaquer de façon plus efficace aux rapports de pouvoir injustes et inégalitaires qui régissent le monde. Ces rapports de pouvoir empêchent la matérialisation des droits fondamentaux de la plupart des peuples

et permettent d'octroyer de nombreux droits à une minorité qui représente les intérêts du grand capital productif, financier et spéculatif.